



Accueil et intégration des étudiant·es exilé·es

au sein de l'Université Bordeaux Montaigne



Une université
humaniste

fidèle à sa
tradition

en prise
avec la société
contemporaine

*L'Université Bordeaux Montaigne réunit plus de 18 000 étudiant·e·s et 1200 enseignant·e·s et personnels administratifs autour des formations et de la recherche en **arts, langues, lettres, sciences humaines et sociales**.*

Laboratoire d'idées et foyer intellectuel, l'Université Bordeaux Montaigne contribue aux débats scientifiques de son temps et cultive sans relâche ses valeurs fondamentales : indépendance et liberté de pensée. Elle fait de l'égalité des chances une de ses missions prioritaires et travaille en permanence à perfectionner ses dispositifs de formation et à accompagner tous ses étudiant·e·s vers la réussite.

Une vocation citoyenne

Si l'accueil des étudiantes étrangères et étudiants étrangers est une longue tradition pour l'Université Bordeaux Montaigne, notamment dans son département d'études du français langue étrangère (DEFLE), depuis 2017 au moins, grâce à l'aide de plusieurs partenaires (dont la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, l'AUF, ou l'Europe) l'Université Bordeaux Montaigne a adopté une politique volontariste d'accueil des étudiantes et étudiants exilé.es.

En 2021, une étape importante est franchie avec l'adhésion de l'établissement au réseau MENs (Migrants dans l'enseignement supérieur) et à l'ouverture d'un diplôme universitaire TREMPLIN.

En tant qu'université humaniste, tolérante, ouverte aux différents horizons, et qui porte le plurilinguisme et l'interculturalité au cœur de ses missions de formations et de recherche, l'accueil des exilé.es va de soi. Si l'université ne peut pas tout, elle peut beaucoup pour permettre à ces étudiantes et étudiants déraciné.es souvent dans la violence de poursuivre ou reprendre un parcours d'études le plus apaisé possible.

Lionel Larré
Président de l'Université Bordeaux Montaigne



Les partenaires de l'opération



DU Tremplin

L'Université Bordeaux Montaigne poursuit son engagement en faveur de l'accueil et l'intégration des étudiant·es en exil.

Depuis la rentrée 2021, grâce au soutien d'une subvention du Fonds Social Européen (FSE) et de Bordeaux Métropole, l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec l'université de Bordeaux et le réseau AIME accueille les premiers étudiant·es du Diplôme Universitaire (DU) passerelle « TREMPLIN ».

En 2021, le DU a accueilli 57 étudiant·es en situation d'exil qui ont suivi des cours de français et assisté à des ateliers « découverte de l'environnement culturel, sociétal et universitaire », ayant pour objectif de faciliter la réalisation de leurs projets de reprise d'études.

La création de ce DU s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Département d'Etudes du Français Langue Etrangère (DEFLE) de l'Université Bordeaux Montaigne qui, depuis 2017, développe une offre de formation en Français Langue Etrangère adaptée aux étudiants en exil, grâce à des financements obtenus du Conseil régional, de Bordeaux Métropole et de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Cette formation s'adresse aux étudiant·es.

en exil de moins de 30 ans, titulaires du bac, et souhaitant reprendre ou entamer leurs études en France. Elle permet l'acquisition de compétences linguistiques, méthodologiques et culturelles, et propose un accompagnement dans la concrétisation des projets de poursuite d'études.

Un engagement national

L'Université Bordeaux Montaigne est membre du **réseau MenS** (Migrants dans l'enseignement supérieur), qui s'engage à développer et favoriser une politique volontariste en matière d'accueil des étudiant·es et chercheur·es en exil dans les établissements et cursus d'enseignement supérieur français.

Le **MenS** est à l'origine de la création des diplômes universitaires « passerelle ».

L'Université Bordeaux Montaigne fait partie des 52 membres du réseau MenS.



d'infos : <https://reseau-mens.org/>



Définition

Étudiant en exil : étudiant dont la présence en France repose sur une demande de protection, (réfugiés, sous protection subsidiaire, demandeurs d'asile.)

Vers une reprise d'études réussie

Un apprentissage du français adapté



Le **DU TREMPLIN** comprend 16 heures de cours de français par semaine, dispensées par le DEFLE.

L'objectif est d'emmener les étudiants au niveau de français requis pour intégrer la filière d'enseignement supérieur visée.

Tout au long de la formation, les étudiants peuvent consolider leurs acquis aux côtés de tuteurs, recrutés au sein du master d'enseignement Français Langue Etrangère.



« Je m'appelle Ebrahim, je suis d'origine yéménite, je suis réfugié, je suis en France depuis août 2018, je suis étudiant au DEFLE depuis 2019. Quatre semestres étaient suffisants pour m'intégrer dans la société française.

C'est vrai qu'au début, j'ai rencontré des difficultés pour me déplacer car j'habite à Périgueux. Grâce au soutien du DEFLE ce problème a été réglé pendant toute la période.

Aujourd'hui, après 4 semestres, j'ai obtenu le niveau B1 et je suis en train de me préparer pour le niveau B2. La directrice du DEFLE, Mme Lawrance, et l'assistante sociale de l'Université Bordeaux Montaigne m'accompagnent dans la construction de mon projet professionnel et pour trouver un logement sur Bordeaux. Merci au DEFLE et à tous les employés »

Ebrahim, Yémen



« Avoir la possibilité de faire des études de la langue française à l'université a été mon refuge émotionnel pendant le processus de demande d'asile. L'expérience m'a permis de rencontrer des personnes exceptionnelles et de m'intégrer plus

facilement dans la société française car elle permet des échanges culturels qui ont fait de moi une personne plus motivée et désireuse d'aider ceux qui vivent la même expérience.

En même temps que l'apprentissage de la langue, je peux être en contact direct avec la communauté française. Ainsi, la transition est beaucoup plus agréable, dans un environnement où nous sommes tous traités de la même façon et avec les mêmes chances et opportunités à l'avenir. »

Francisca, Vénézuéla

Le DEFLE est spécialisé dans l'apprentissage du français pour les publics non francophones.

Les cours de français sont adossés au Cadre Européen Commun de Référence (CECR).

Les étudiant·es bénéficient de :

- **cours de français** : compréhension/production écrite/orale,
- **d'enseignements culturels, méthodologiques et disciplinaires.**

+ d'infos : <https://defle.u-bordeaux-montaigne.fr/>

Depuis 2017, 200 étudiants en exil ont bénéficié de cours de français au DEFLE

Un accompagnement diversifié

Le DU travaille avec ses partenaires institutionnels et associatifs pour proposer un accompagnement et un suivi personnalisé à chaque étudiant·e.

- **Accompagnement social** par une assistante sociale de l'Université Bordeaux Montaigne, expérimentée dans l'accompagnement des personnes en exil.
- **Accès à du matériel informatique** grâce aux associations **Save Market** et **Envie Gironde**.
- Participation au dispositif de « **compagnonnage** » du réseau **AIME**.
- **Découverte** de l'environnement universitaire, des associations étudiantes et citoyennes.
- **Sport et culture**.
- **Participation** à des ateliers CV, lettre de motivation, préparation des entretiens animés par l'université de Bordeaux.

« Enseigner à un public en exil a constitué une expérience marquante, à la fois professionnellement et humainement. Conscients des enjeux liés à l'acquisition de la langue et de la culture, les étudiant·es se sont investis malgré un contexte de vie difficile. Leur détermination, leur curiosité et leur enthousiasme ont créé une dynamique de classe très positive, propice aux échanges et aux apprentissages. Le dispositif DU Passerelle, en proposant un accompagnement extra-scolaire, permettra à chacun de s'engager plus facilement dans une poursuite d'études. »

Olivia, Professeure de FLE au DEFLE

L'association AIME

L'association AIME rassemble des membres de la communauté universitaire, étudiant·es ou personnels, ainsi que toute personne motivée par les actions solidaires et bénévoles en faveur des migrant·es et des exilé·es. Elle met en place le compagnonnage qui offre l'opportunité d'échanges culturels informels avec des étudiant·es francophones déjà intégrés dans l'enseignement supérieur.



Collectif universitaire pour l'Accueil et l'Insertion des Migrant·es et des Exilé·es

+ <http://reseau-aime.fr/>

La Clinique du droit

Les étudiant·es du DU peuvent prendre rendez-vous auprès du service d'information juridique de **la Clinique du Droit** de Bordeaux pour obtenir des informations d'ordre juridique.

Des ateliers de pédagogie juridique sont proposés aux étudiant·es dans le cadre du programme **Objectifs droit**. L'objectif étant de former des non-juristes sur le droit.

+ <https://www.cliniquedudroit.fr/>



L'engagement de l'université

Le DAEU A

Pour les personnes n'ayant pas le baccalauréat, ou équivalent, l'Université Bordeaux Montaigne propose une préparation au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires Littéraire (DAEU A). L'obtention du DAEU A, équivalent du baccalauréat et reconnu de niveau IV, permet d'accéder aux études supérieures.

Depuis 2017, l'Université Bordeaux Montaigne propose des tarifs spécifiques aux apprenants en exil inscrits à la formation du DAEU.

Depuis 2018, l'établissement reçoit une subvention de la région Nouvelle-Aquitaine qui permet aux publics les plus éloignés de l'emploi et les plus fragiles d'intégrer le DAEU.

+ d'infos :

<http://ubxm.fr/diplomedaeu>
dae@u-bordeaux-montaigne.fr

La Formation de formateur

Chaque année le DEFLE propose une **formation pragmatique et condensée, gratuite destinée aux personnes du terrain associatif** qui enseignent le français à des personnes en situation d'exil lecteurs-scripteurs dans leur langue d'origine.

+ d'infos :

<http://ubxm.fr/formateurfle>

Le programme PAUSE

En 2022, l'université a accueilli son premier lauréat du Programme National d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE).

+ d'infos :

<http://ubxm.fr/progpause>

Une action portée par Bordeaux Montaigne

La convention de coordination territoriale

L'Université Bordeaux Montaigne fait partie des sept établissements signataires de la Convention de Coordination Territoriale (CCT) de Nouvelle Aquitaine.

L'action 5 - accueil et accompagnement des étudiant·e·s et chercheur·e·s migrant·e·s - de cette convention, souligne la **volonté des établissements signataires de travailler sur les questions liées à l'accueil et à l'intégration des étudiant·e·s et universitaires migrants sur le territoire**. Cette action est portée par l'Université Bordeaux Montaigne qui a recruté une cheffe de projet en charge de la coordination des dispositifs d'accueil et d'intégration universitaires.

Contact : Camille NAU
Cheffe de projet, action 5 CCT
camille.nau@u-bordeaux-montaigne.fr



Convention de Coordination Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Découverte
Rencontre
Exil
Engagement
Solidarité
Soutien

Suivez
l'université sur
les réseaux !

Suivez en temps réel l'actualité
de l'Université Bordeaux Montaigne



Twitter/UBMontaigne



Facebook/ubordeauxmontaigne



Instagram - @UBMontaigne



scoop.it/t/bordeaux-montaigne



Linkedin - Université Bordeaux Montaigne
(ex Bordeaux 3)

